

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 8 mai 2023 à 18 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Suzanne Parisé, Luc Diotte formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

A-23-05-31

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

D'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Suzanne Parisé, Luc Diotte

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

A-23-05-32

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

D'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Suzanne Parisé, Luc Diotte

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

A-23-05-33

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 AVRIL 2023

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 avril 2023, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 11 avril 2023.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Suzanne Parisé, Luc Diotte

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

A-23-05-34

DEMANDE DE PROLONGATION DE CONGÉ SANS SOLDE DE MONSIEUR ÉRIC MARINIER À TITRE DE CAPITAINE À TEMPS PARTIEL AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT la demande de prolongation de congé sans solde pour une période de 3 mois se terminant le 31 juillet 2023 présentée par monsieur Éric Marinier, capitaine à temps partiel au Service de la sécurité incendie;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Vincent Forget, directeur du Service de la sécurité incendie, d'autoriser ladite demande;

EN CONSÉQUENCE, d'autoriser la prolongation du congé sans solde de monsieur Éric Marinier, capitaine à temps partiel, effectif le 1^{er} mai 2023 pour une période de 3 mois se terminant le 31 juillet 2023.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Suzanne Parisé, Luc Diotte

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

A-23-05-35

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2022 EN LIEN AVEC LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle est entré en vigueur le 4 avril 2022;

CONSIDÉRANT que l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* prescrit que chaque municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Sécurité publique a fourni un modèle de présentation du rapport annuel avec ses exigences;

CONSIDÉRANT que le rapport d'activités 2022 de la MRC d'Antoine-Labelle intègre le bilan des réalisations de la Ville en lien avec le plan de mise en œuvre locale adopté et intégré au schéma;

EN CONSÉQUENCE, d'adopter, tel que déposé, le rapport d'activités 2022 relativement au schéma de couverture de risques en sécurité incendie pour transmission au ministère de la Sécurité publique par la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Suzanne Parisé, Luc Diotte

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

A-23-05-36

LEVÉE DE LA SÉANCE

Que la séance soit levée.

Ont voté en faveur : Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Véronie Whear, Yves Desjardins, Suzanne Parisé, Luc Diotte

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

Daniel Bourdon, maire

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Daniel Bourdon, maire